Évaluation ex post du Fonds européen pour la pêche (FEP) et avenir possible du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) après 2020

	,			1.10
Les champs	marques	d'un	^ sont	obligatoires.

Informations générales

La consultation publique sur l'évaluation ex post vise à recueillir l'avis des citoyens sur l'efficacité et l'efficience du programme opérationnel et ses effets au regard des objectifs du Fonds européen pour la pêche (ci-après le «FEP») et de ses principes directeurs. Elle vise également à recueillir l'avis des citoyens sur l'éventuelle période de programmation après 2020. Ses résultats serviront de base à la future analyse d'impact concernant cette éventuelle période de programmation après 2020.

Vos coordonnées:

Veuillez nous communiquer les renseignements suivants sur votre identité.

*Nom de l'autorité publique/organisation internationale/organisation ou entreprise que vous représentez, le cas échéant, ou votre nom complet, si vous répondez en tant que particulier:	
★ Nom complet (prénom et nom) (si vous êtes un particulier):	
*Adresse électronique (si vous êtes un particulier):	

- * Répondez-vous:
 - au nom d'une organisation?
 - en tant que particulier?
- *Quelle est votre fonction dans l'organisation?

 Cadre supérieur dans l'entreprise Chercheur/universitaire Fonction stratégique/politique Spécialiste/expert Autre
Veuillez préciser
★Quel est votre sexe?
MasculinFéminin
★Quel est votre pays d'origine (celui de l'organisation, le cas échéant)?
* À quel niveau géographique exercez-vous vos activités? Au niveau local Au niveau régional Au niveau national Au niveau européen Au niveau international Sans objet
 ★ Quel est votre domaine d'activité? ○ Pêche ○ Aquaculture ○ Transformation ○ ONG ○ Groupes d'action locale ○ Autre
 ★ Taille du navire Propriétaire d'un navire de moins de 12 m ou pêcheur sans navire Propriétaire d'un navire de plus de 12 mètres
★ Travaillez-vous à temps plein ou à temps partiel?
À temps pleinÀ temps partiel

 ★ Taille de l'entreprise – voir ici pour les définitions ② PME ③ Non-PME
★ Type d'exploitation
Eau douce ou maritimeSystème ouvert ou fermé
★ Taille de l'entreprise – voir ici pour les définitions
O PME
O Autre
*Type
© Local
© Régional
NationalEuropéen
International
⋆ Secteur d'activité:
Pêche
Autre
*Veuillez préciser

Les citoyens sont en droit d'attendre que les relations entre les institutions européennes et les associations de citoyens, les ONG, les entreprises, les organisations professionnelles et commerciales, les syndicats, les groupes de réflexion, etc. se déroulent dans la transparence et le respect de la législation et de l'éthique, en évitant les pressions excessives et l'accès illégitime ou privilégié aux informations ou aux décideurs.

Le registre fournit aux citoyens un accès direct et unique aux informations sur les personnes ou les organisations dont les activités visent à influencer le processus de décision de l'UE, sur les intérêts poursuivis et sur le montant des ressources qui y sont consacrées. Aidez-nous à améliorer la transparence en vous inscrivant!

Si votre organisation n'est pas inscrite, nous vous invitons à l'inscrire ici, même si ce n'est pas obligatoire pour participer à la consultation. Si votre organisation n'est pas inscrite, votre contribution sera traitée comme une contribution individuelle. Voir les lignes directrices (chapitre VII, p. 80) et la boî te à outils (outil 50, page 314) pour une meilleure réglementation.

Votre organisation est-elle inscrite au registre de transparence?
Oui Non
Veuillez indiquer son numéro d'identification dans le registre
Questionnaire
Mise en œuvre du Fonds européen pour la pêche
★1) D'après votre expérience, la mise en œuvre du Fonds européen pour la pêche (FEP) a-t-elle été efficace dans votre région et/ou secteur d'activité? Les objectifs poursuivis par le FEP — soutenir la politique commune de la pêche — ont-ils été atteints dans votre région et/ou secteur d'activité?
 Oui Globalement oui, mais pas toujours Globalement non, mais de manière ponctuelle Non
Je ne sais pas
2) D'après vous, quelles sont les synergies qui existent entre le FEP et les autres fonds européens, te s que le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, le Fonds de cohésio et le Fonds européen agricole pour le développement rural?
3) Au cas où vous n'avez pas bénéficié d'un financement du FEP, veuillez en préciser les raisons ici
★4) Le soutien financier de l'UE au secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation a permis d'aider des groupes ou des secteurs qui n'auraient pas pu l'être suffisamment par les politiques ou programmes nationaux.
 Je suis tout à fait d'accord Je suis d'accord Je ne suis pas d'accord
 Je ne suis pas du tout d'accord Je ne sais pas/sans objet
Veuillez donner un ou plusieurs exemples.

★5) Dans quels domaines l'intervention du FEP a-t-elle été la plus efficiente (a-t-elle fonctionné de la meilleure manière possible avec le moins de perte de temps et d'efforts) eu égard au niveau et au type de soutien? Vous pouvez cocher plusieurs options.
Adaptation de la flotte (pour soutenir la démolition des navires de pêche, par exemple) Aquaculture, transformation et commercialisation, et pêche intérieure (pour soutenir le passage à des méthodes de production plus écologiques, par exemple) Mesures d'intérêt commun (pour améliorer la traçabilité ou l'étiquetage des produits, par exemple) Développement durable des zones de pêche (soutien à la diversification de l'économie locale,
par exemple)
★6) Quelles sont d'après vous les principales contributions/réalisations du FEP? Vous pouvez cocher plusieurs options.
L'équilibre durable entre les ressources marines et la capacité de pêche de la flotte de pêche de l'UE
Le renforcement de la compétitivité du secteur de la pêche
Le soutien à la flotte de pêche de l'UE par des mesures telles que le déclassement de navires, le remplacements de moteurs et l'aide au revenu en cas d'arrêt temporaire des activités de pêche
La promotion de la protection et de la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles eu égard aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture, et notamment des objectifs de la politique commune de la pêche
La promotion du développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie dans les zones où des activités sont menées dans le secteur de la pêche
La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le développement du secteur de la pêche et des zones de pêche
La création et la préservation d'emplois dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation
Le soutien au secteur de la petite pêche côtière
La création d'emplois en dehors du secteur de la pêche
 La promotion de la diversification dans le secteur de la pêche Le développement durable de la pêche intérieure
Le developpement durable de la peche interieure
⋆7) Le montant total (au niveau européen et non national) de l'aide accordée par l'UE aux secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation est-il suffisant? Voir ici pour les informations les plus récentes sur les dépenses du FEP par axe
Il est largement suffisant
Il est insuffisant
Il est trop élevé
Veuillez préciser votre réponse dans le champ ci-dessous

★8) D'après vous, quel est le type d'aide publique de l'UE pour les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation qui est le plus efficace et le plus efficient et apporte la plus grande valeur ajoutée? Vous pouvez cocher plusieurs options.
Les aides directes prenant la forme de prêts ou de garanties, plutôt que de subventions Les aides directes associant subventions et instruments financiers tels que prêts et garanties Les aides indirectes prenant la forme d'allègements fiscaux (exonérations fiscales sur les carburants, par exemple) Les aides indirectes aux pêcheurs prenant la forme de services d'ordre général (recherche, collecte de données, contrôle, etc.) Les aides accordées à un groupe local ayant le droit de décider de l'octroi des subventions Aucune aide publique n'est nécessaire Autre
Veuillez expliquer
*9) D'après votre expérience du FEP, quelles devraient être les principales priorités de l'aide financière publique qui pourrait être accordée à l'avenir, et pourquoi? Vous pouvez cocher plusieurs options. Atteindre un équilibre durable entre les ressources marines et la capacité de pêche de la flotte de pêche de l'UE Renforcer la compétitivité du secteur de la pêche Soutenir la flotte de pêche de l'UE par des mesures telles que le déclassement de navires, le remplacements de moteurs et l'aide au revenu en cas d'arrêt temporaire des activités de pêche Soutenir les mesures de contrôle des pêches et celles visant au respect des règles Soutenir la collecte de données scientifiques Encourager la protection et la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles eu égard aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture, et notamment des objectifs de la politique commune de la pêche Favoriser le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie dans les zones où des activités sont menées dans le secteur de la pêche Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans le développement du secteur de la pêche et des zones de pêche Soutenir le secteur de la petite pêche côtière Créer et préserver des emplois dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation Créer des emplois en dehors du secteur de la pêche Soutenir le développement durable de la pêche Soutenir le développement durable de la pêche intérieure Soutenir le développement d'une politique maritime intégrée en tant que source potentielle de «croissance bleue» dans les communautés côtières de l'UE

★10) Quelle mesure du FEP n'aurait pas dû être financée par des aides publiques (ou aurait pu êt financée par le secteur privé)? Vous pouvez cocher plusieurs options.	re
Pêche - arrêt définitif des activités	
Pêche - réaffectation en dehors de la pêche	
Pêche - réaffectation à la création de récifs artificiels	
Pêche - arrêt temporaire des activités	
Pêche - investissements à bord et sélectivité	
Pêche - amélioration des conditions de travail à bord	
Pêche - amélioration des conditions d'hygiène à bord	
Pêche - amélioration de la qualité des produits	
Pêche - amélioration de l'efficacité énergétique	
Pêche - amélioration de la sélectivité	
Pêche - remplacement de moteur	
Pêche - remplacement d'engins	
Pêche - autres investissements à bord	
Pêche - pêche à petite échelle	
Pêche - compensations socio-économiques	
 Aquaculture - investissements destinés à augmenter la production 	
 Aquaculture - investissements destinés à la modernisation 	
Aquaculture - augmentation du nombre d'alevins produits en écloserie	
Aquaculture - mesures aqua-environnementales	
Aquaculture - santé publique	
Aquaculture - santé animale	
Pêche intérieure	
Transformation - augmentation des capacités des installations de transformation	
Transformation - construction, extension, équipement et modernisation d'unités de transformation	
Intérêt commun - construction de nouveaux établissements de commercialisation	
Intérêt commun - modernisation d'établissements de commercialisation existants	
Intérêt commun - actions collectives	
Intérêt commun - protection et développement de la faune et de la flore aquatiques	
Intérêt commun - investissements dans les ports de pêche et les abris	
Intérêt commun - investissements dans la restructuration et l'amélioration des sites de débarquement	
Intérêt commun - investissements dans le domaine de la sécurité, liés à la construction de petits abris de pêche	
Intérêt commun - investissements dans le domaine de la sécurité, liés à la modernisation de petits abris de pêche	
Intérêt commun - développement de nouveaux marchés et campagnes de promotion	
Intérêt commun - projets pilotes	
Intérêt commun - investissements destinés à la réaffectation de navires de pêche (patrimoine historique, recherche, formation, etc.)	÷
Développement des communautés - développement des zones tributaires de la pêche	

Assistance technique - financement destiné à la mise en œuvre du FEP par l'État membre (études, publicité et information, etc.)
Les questions suivantes concernent l'avenir (après 2020)
11) D'après votre expérience du FEP, est-ce qu'une aide financière publique doit être fournie à des entreprises privées dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture après 2020?
Oui Non
De quel(s) type(s) d'aide publique (subventions directes, prêts ou allégements fiscaux) devrait-il s'agir? Vous pouvez cocher plusieurs options.
Subventions directes aux pêcheurs et/ou aquaculteurs destinées à réduire leurs coûts d'exploitation Subventions directes aux pêcheurs et/ou aquaculteurs prenant la forme d'une aide au revenu Subventions directes aux pêcheurs et/ou aquaculteurs prenant la forme d'une aide aux communautés locales Subventions directes aux pêcheurs et/ou aquaculteurs destinées à réduire les coûts liés à l'innovation Aides indirectes prenant la forme d'allègements fiscaux (exonérations fiscales sur les carburants, par exemple) Aides directes prenant la forme de prêts, plutôt que de subventions Aides indirectes aux pêcheurs et/ou aquaculteurs prenant la forme de services d'ordre général (recherche, collecte de données, contrôle, etc.) Toutes les mesures susmentionnées Autre
veuillez expliquer
L'aide au revenu aux pêcheurs qui choisissent de ne pas pêcher pendant un certain temps Le passage à des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement L'amélioration de la traçabilité des produits de la pêche et de l'aquaculture La création d'emplois dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture Le soutien à la diversification des économies locales Les mesures visant à générer de la croissance économique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture Aucune des mesures susmentionnées

Informations complémentaires

Si vous souhaitez fournir des informations complémentaires (un document de synthèse ou un rapport, par exemple) ou soulever des points spécifiques qui ne sont pas abordés dans le questionnaire, vous pouvez rédiger vos commentaires ou télécharger un ou plusieurs documents ici

Veuillez télécharger votre fichier